



AVIS PUBLIC

## Dérogation mineure 105, boulevard Don-Quichotte (Lot 5 727 974)

### AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIVIT :

Une demande de dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 666 a été déposée à l'égard de l'immeuble sis au 105, boulevard Don-Quichotte (Lot 5 727 974), ayant pour objet d'autoriser :

- que le stationnement existant soit à 0 mètre de la ligne latérale adjacente à la 7<sup>e</sup> Rue au lieu de la distance minimale de 2 mètres.

Le conseil municipal statuera sur cette demande lors d'une séance ordinaire qui aura lieu le 13 février 2017 à 19 h 30 dans la salle Florian-Bleau située au 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de ladite séance.

Le présent avis peut être consulté au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville sis au 110, boulevard Perrot, aux heures normales d'ouverture, ainsi que sur le site Web de la Ville à [www.ile-perrot.qc.ca](http://www.ile-perrot.qc.ca).

Donné à L'Île-Perrot, ce 24 janvier 2018.

*(Signé) Lucie Coallier*

Lucie Coallier, OMA  
Greffière